

## Une loi pour la survie et le développement : Pourquoi ? Comment ?

**E**N 1981, cinquante et un « prix Nobel » (aujourd'hui cent trois) signaient un « Manifeste-Appel » d'une vigueur exceptionnelle : face aux dizaines de millions de vies humaines fauchées chaque année par la faim, la malnutrition et les maladies curables qui y trouvent un terrain favorable, face aux famines répétées, dont les effets meurtriers dans des contextes dégradés n'ont plus rien d'accidentel, ils osaient parler d'holocauste et de génocide, interpellant les citoyens et les États à faire tout leur possible pour y mettre fin.

Ces termes d'holocauste et de génocide ont été — et sont encore — souvent contestés : on parle de dramatisation, d'exagération. Ils révèlent cependant des problèmes de fond, éthiques, économiques et politiques : les rapports entre l'indifférence et la fatalité, entre le devoir et la possibilité de sauver des vies menacées, entre la survie et le développement — le court, le moyen et le long terme. Mais personne ne contestera que tout n'a pas été et n'est pas entrepris, tant s'en faut. Ainsi, les déclarations internationales officielles sur les conséquences dramatiques de la dégradation des sols et de la désertification, en Afrique notamment, datent de plus de dix ans : un minimum de volonté politique, engendrant des programmes précis, suffisamment étayés, aurait prévenu partiellement, ou du moins limité, l'impact des grandes famines de 1984-85 et pour un coût nettement moindre que les secours d'urgence forcément aléatoires. Qu'en a-t-il été ? Qu'en est-il encore ?

De tels « accidents » vont se reproduire dans les années à venir, et fort peu est fait pour limiter leurs intolérables conséquences. Comparons avec l'arsenal de précautions nouvelles qui va suivre la catastrophe du Grand-Bornand (1) ou le progrès qualitatif de la prévention des incendies dans les locaux accueillant le public, depuis le drame du Cinq-Sept (2). Évoquons plus simplement l'in vraisemblable éventail, à l'échelle mondiale, des taux de mortalité infantile (de 7 à 140) : on se rend compte que la protection de la vie ne bénéficie pas partout des mêmes moyens.

Au moins dix millions d'enfants meurent chaque année faute de nourriture et de soins appropriés, sans parler de ceux, beaucoup plus nombreux, que la malnutrition aura définitivement handicapés. Ces enfants ont-ils un « prix » suffisant pour nous faire bouger, non pas seulement en tant qu'individus susceptibles de financer généreusement des œuvres privées, mais en tant que citoyens d'États disposant de moyens beaucoup plus importants — moyens que nous sommes bien capables d'actionner lorsqu'il s'agit de l'éducation de nos propres enfants ou de la santé de nos malades ?

L'appel des prix Nobel est donc profondément politique : il demande aux citoyens d'user de toutes les ressources de la démocratie — largement méconnues et sous-développées, ce qui permet à beaucoup de plaider l'irresponsabilité — pour amener leurs États à faire les choix de vie qui s'imposent (pas seulement par altruisme, mais aussi pour notre économie à moyen terme, pour notre sécurité,

pour le respect du minimum des valeurs d'humanité, sans lesquels notre contrat social ne tarderait pas, tôt ou tard, à s'effondrer).

Cet appel a déjà produit des résultats considérables. Appuyé par de nombreuses personnalités politiques, repris aussi par dix-neuf chefs d'État africains, il a été amplifié par des campagnes de citoyens — les *Campagnes Survie* — dans cinq pays, la Belgique, l'Italie, la France (3), le Luxembourg et l'Espagne. Dans les deux premiers, il a obtenu le vote de « lois sur la survie et le développement », en 1983 et 1985, dotées respectivement de 1,5 à 9 milliards de francs pour des programmes d'action situés principalement dans l'Est africain (Soudan, Éthiopie, Somalie, Kenya, Ouganda). En France, 284 députés (145 de la majorité et 139 de l'opposition) se sont engagés à soutenir et voter une telle loi, dotée de un pour mille du PIB (5 milliards de francs) pendant 5 ans, pour le primo-développement d'une ou plusieurs régions parmi les plus menacées. Deux propositions de loi ont été déposées en ce sens au printemps, et un colloque parlementaire le 27 octobre au Sénat doit préparer leur mise à l'ordre du jour.

Ce que demandent les *Campagnes Survie* n'est pas d'abord de l'argent, c'est la mobilisation de ressources humaines, politiques, administratives, techniques — y compris décentralisées et non gouvernementales — et leur ordonnancement en une stratégie efficace, en accord bien entendu avec les pays concernés. Mais les ressources humaines et l'intelligence ne peuvent se déployer sans moyens financiers : si vraiment nous pensons qu'il faut tout faire pour enrayer le « génocide silencieux de la faim », un seuil minimum d'engagement est nécessaire. Un pour mille de notre temps, et donc de notre argent, c'est un minimum et cela ne va pas ruiner l'économie nationale.

Avant d'en venir à la méthodologie proposée, il convient de prendre un peu de recul. Finalement, c'est le développement qui assure la survie, qui fait chuter la mortalité infantile, qui prémunit contre les conséquences excessives des accidents climatiques, etc. Pour une large part, le développement appartient à la longue durée ; échappant aux décisions politiques, il est le fruit d'une dynamique profonde de la société civile. Notons cependant que des décisions politiques, peuvent l'empêcher, ou parfois l'accélérer ; et que la notion de « longue durée » n'a sans doute plus le même sens dans un monde de plus en plus interdépendant, où les échanges internationaux se multiplient, où l'éducation déborde largement les traditions, où les médias découvrent des horizons et suscitent des aspirations nouvelles.

C'est donc dans une longue durée réduite (par rapport à l'histoire économique européenne) que ce développement se fait — plus ou moins chaotiquement, mais il se fait — en Chine, en Inde, au Brésil, au Mexique, au Maghreb... Et l'on peut dire avec les optimistes et les non-interventionnistes que, très probablement, il se fera partout, y compris en Afrique : ne serait-ce que parce que les grandes « saignées » de population, celles par exemple que F. Braudel décrit pour la France, à la fin de la période gallo-romaine et durant la Peste noire, sont irrésistiblement suivies de regains. L'impression prévaut depuis peu que l'Inde commence à s'en sortir. Mais à quel prix encore ? Toutes ces vies humaines sacrifiées à l'impérite ou — ne jugeons pas — à l'impuissance, est-ce encore acceptable ? Sûrement de moins en moins, pour toutes sortes de raisons, et en particulier parce que l'impuissance devient moins opaque : le décalage entre les possibilités techniques et financières d'une part, les inerties institutionnelles d'autre part, rend celles-ci moins longtemps supportables — la condition ouvrière en Corée du Sud évoluera sûrement plus vite que celle des ouvriers européens du XIX<sup>e</sup> siècle.

(1) En juillet 1987, la crue subite d'un torrent de Haute-Savoie a emporté un terrain de camping.

(2) Le « Cinq-Sept » était un dancing de l'Isère dont les occupants ne purent s'échapper, lorsque s'y déclara un incendie, par suite du non-respect

des consignes de sécurité.

(3) SURVIE-87, 25, rue Jonquay, 75014 Paris, tél. : (1) 45.39.08.62, CCP BFCE Lyon 15 441 G à l'ordre de Survie.

La question des « prix Nobel » est celle-ci : pouvons-nous aujourd'hui accepter la perspective, pour chacune des 30 années à venir, de dizaines de millions de victimes « structurelles » de la faim — l'accident rejoignant la structure ? Ce « nous » renvoie à une conscience universelle, certes bien imparfaite : elle se compose aussi bien de parents français regardant à la télévision avec leurs enfants les images d'autres enfants décharnés et agonisants — et après ? —, que d'étudiants africains ou latino-américains sans avenir, maintenant que la fonction publique est saturée, ou de paysannes en quête quotidienne, durant plus de 10 heures de marche, des graines ou des racines qui retarderont l'échéance. L'éloignement des termes de ce « nous », si grand encore, paraît s'être suffisamment réduit pour que nous puissions et devons faire quelque chose : les « prix Nobel », malgré leur insuffisante universalité, sont des citoyens assez divers et respectables pour que leur appel ait un sens. Comment donc assurer la survie (au-delà du seul secours alimentaire, dont les effets pervers sont bien connus) sans attendre que le développement « spontané » fasse son œuvre — surtout dans ces pays où il faudrait accepter le « sacrifice » d'une ou plusieurs générations, sans compter la dégradation difficilement réversible des sols ?

La *Campagne Survie* a proposé à l'opinion publique et aux hommes politiques français une démarche dont voici les points forts :

— Une démarche centrée sur la vie : beaucoup d'indicateurs du développement sont rarement mesurables, mais le dérapage des taux de mortalité, notamment infantile, est l'indice sûr d'une détérioration profonde ; inversement, leur chute — dont de nombreuses expériences historiques montrent qu'elle peut être assez rapide — est le signe incontestable d'une amélioration globale de l'alimentation, de la distribution et de la santé publique, donc aussi des conditions économiques ; d'autre part, il est sans doute plus facile de s'entendre sur cet objectif modeste — permettre la vie — que sur les finalités du développement. L'action demandée se portera donc en priorité dans une ou plusieurs régions où les taux de mortalité excessifs révèlent le glissement sous la ligne de survie. Quelles sont ces populations qui ne peuvent plus faire face ? Les paysans des zones rurales en voie de désertification et/ou de surpopulation (celle-ci accélérant celle-là par la surexploitation des ressources en bois de chauffage) ; ceux qui ont fui ces zones vers les déserts économiques des bidonvilles. Tout cela — de même que l'histoire économique — commande une deuxième priorité, récemment reconnue par l'ensemble des chefs d'État africains.

— Une priorité au développement rural « intégré », prenant en compte toutes les nécessités principales du primo-développement : alimentation en eau, protection des sols, cultures vivrières, stockage des denrées, organisation du crédit rural et commercialisation des productions, centres de santé élémentaire, formation de base, désenclavements routiers... Ceci sur des régions suffisamment vastes pour que les plans de réhabilitation mis en œuvre, modulés et négociés jusqu'au niveau des communautés villageoises, puissent obtenir un effet de seuil, dans la durée et l'espace économique.

— Un objectif politique identifiable, géré en France par une autorité responsable (délégué ou haut-commissaire à la survie et au développement). Il faudrait que le millième supplémentaire des ressources des Français soit affecté exclusivement et volontairement à cette tâche humaine fondamentale : permettre aux populations d'une ou plusieurs régions « mal parties » de retrouver les moyens d'assurer leur propre subsistance. Ces opérations de primo-développement, intermédiaires entre l'aide alimentaire et un développement plus urbain, industriel et tertiaire, devront bien sûr s'articuler avec l'actuelle APD (Aide publique au développement), consacrée pour plus de 90 % à ces deux derniers aspects, et au soutien financier d'un certain nombre d'États — nécessité politique souvent incontournable. Cette articulation est certes un problème clé dont débattera le colloque parlementaire du 27 octobre : elle est aussi une chance de redynamiser la politi-

que française de coopération, d'offrir de nouvelles perspectives à ceux qui y sont actuellement attelés, et d'y rallier des forces neuves.

— Un effet d'entraînement européen et international où la France occupe une place centrale dans la campagne des « prix Nobel ». Si, compte tenu de son expérience et de sa tradition de coopération, elle décidait une initiative forte alliant la conviction humaine, la volonté politique, la rigueur méthodologique et les moyens financiers, une contagion européenne — compte tenu des précédents belge et italien — est probable.

Ces propositions ont été cautionnées par 8 500 maires de France, de toutes tendances politiques, dans un appel au Président de la République et au gouvernement. Elles ont été soutenues par des manifestations multiples de simples citoyens ou d'élus (assises, fêtes des mères pour la vie, marche des maires, nuits aux flambeaux, « parrainage » de parlementaires, etc.). Un grand nombre de responsables politiques se sont ralliés à l'idée d'une « loi pour la survie et le développement », reprenant les points forts énoncés ci-dessus, et une majorité se dégage à l'Assemblée sur un engagement précis, traduit en proposition de loi.

Une maturité politique se dessine. Il reste à associer davantage l'opinion publique, ce dont la *Campagne Survie* n'a pas eu jusqu'ici les moyens, et à nourrir cette loi de tous les apports dont les experts, l'administration et la société civile de notre pays sont capables.

**François-Xavier Vershave**  
*SURVIE-France*

#### **Post-scriptum :**

Depuis la rédaction de ce texte (juillet 1987), un pas important a été accompli avec la réunion au Sénat, le 27 octobre, d'un colloque organisé par SURVIE 87 et la Campagne internationale des prix Nobel (Food and Disarmament International). Ce colloque a réuni une cinquantaine de parlementaires signataires — malgré la concurrence du débat sur les privatisations —, des experts internationaux et une nombreuse assistance. Il a dégagé de larges accords sur les moyens, permis plusieurs avancées de méthode (notamment une stratégie de communication) et opéré une sorte de « catalyse » politique entre les parlementaires présents, toutes tendances confondues. Ceux-ci ont décidé de constituer un intergroupe parlementaire spécifique, dont l'objectif sera de conforter le contenu d'une « loi pour la survie et le développement », de parvenir à la faire voter dans les meilleurs délais, puis d'entretenir l'intérêt et la vigilance des Assemblées sur les initiatives en cours.

Par ailleurs, la majorité à l'Assemblée a été nettement dépassée cet été : 314 députés sont désormais signataires de l'engagement. Enfin, un groupe d'experts travaille avec SURVIE, depuis début septembre, sur les modalités méthodologiques et institutionnelles d'application de la loi. Il reste ouvert à de nouveaux concours ou contributions.